

**COUPON DE BÉNÉVOLAT SAISON 2011-2012
BON POUR 1 HEURE DE BÉNÉVOLAT**

Nom du parent-bénévole : _____

Nom du patineur : _____

Activité de bénévolat : _____ Date de l'activité : 20__/__/__

Signature d'un membre du club autorisé : _____

Modalité de remboursement :

- ✓ la responsabilité revient au parent de présenter ses coupons de bénévolat pour se prévaloir de son remboursement auprès du comité.
- ✓ le coupon doit être signé le jour de l'activité par le membre du club.
- ✓ Si les postes sont tous comblés pour les différentes activités de la saison, le club ne sera pas tenu responsable de l'indisponibilité dans chacune des activités.
- ✓ Seul le bénévolat des parents compte pour un remboursement.

**COUPON DE BÉNÉVOLAT SAISON 2011-2012
BON POUR 1 HEURE DE BÉNÉVOLAT**

Nom du parent-bénévole : _____

Nom du patineur : _____

Activité de bénévolat : _____ Date de l'activité : 20__/__/__

Signature d'un membre du club autorisé : _____

Modalité de remboursement :

- ✓ la responsabilité revient au parent de présenter ses coupons de bénévolat pour se prévaloir de son remboursement auprès du comité.
- ✓ le coupon doit être signé le jour de l'activité par le membre du club.
- ✓ Si les postes sont tous comblés pour les différentes activités de la saison, le club ne sera pas tenu responsable de l'indisponibilité dans chacune des activités.
- ✓ Seul le bénévolat des parents compte pour un remboursement.

**COUPON DE BÉNÉVOLAT SAISON 2011-2012
BON POUR 1 HEURE DE BÉNÉVOLAT**

Nom du parent-bénévole : _____

Nom du patineur : _____

Activité de bénévolat : _____ Date de l'activité : 20__/__/__

Signature d'un membre du club autorisé : _____

Modalité de remboursement :

- ✓ la responsabilité revient au parent de présenter ses coupons de bénévolat pour se prévaloir de son remboursement auprès du comité.
- ✓ le coupon doit être signé le jour de l'activité par le membre du club.
- ✓ Si les postes sont tous comblés pour les différentes activités de la saison, le club ne sera pas tenu responsable de l'indisponibilité dans chacune des activités.
- ✓ Seul le bénévolat des parents compte pour un remboursement.